

Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux

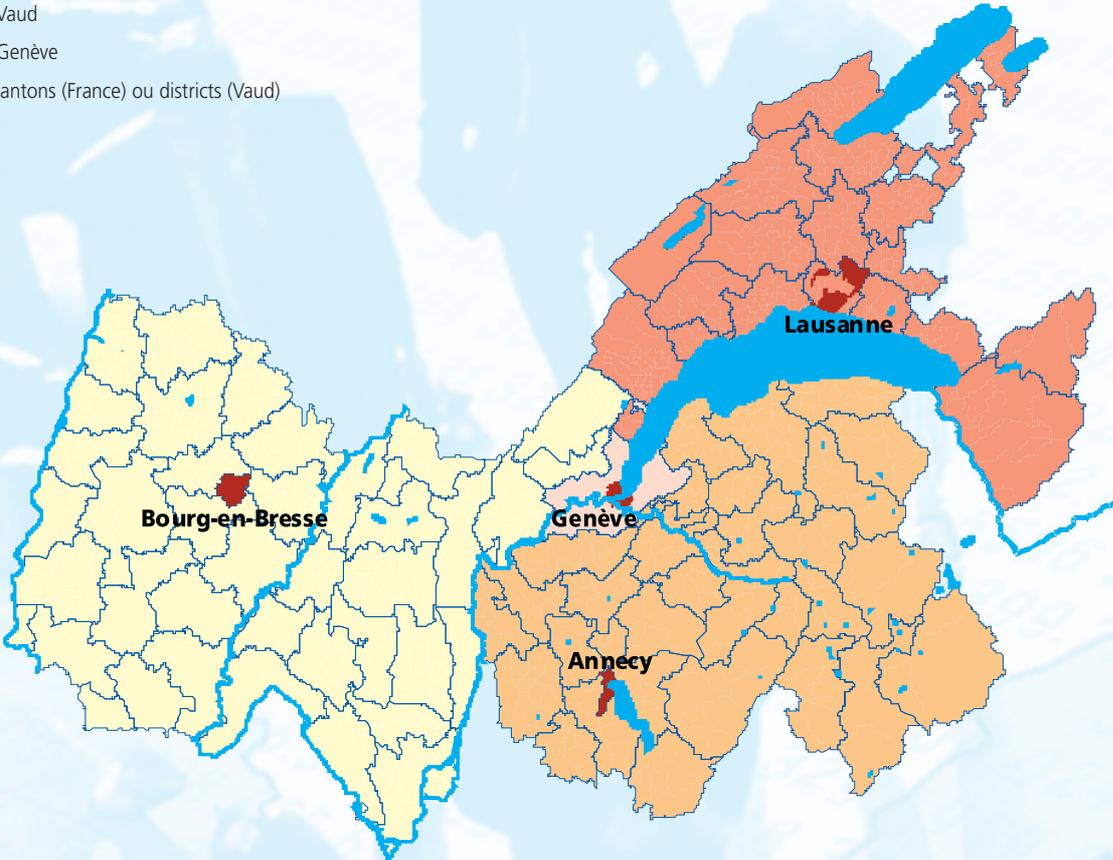
Une vision d'ensemble au début
d'un nouveau siècle

Synthèse 2002



Quatre territoires transfrontaliers

- Département de l'Ain
- Département de la Haute-Savoie
- Canton de Vaud
- Canton de Genève
- Limite des cantons (France) ou districts (Vaud)





Une vision d'ensemble au début d'un nouveau siècle



Un Observatoire statistique transfrontalier pour observer les évolutions à partir de la mise en œuvre des accords bilatéraux

L'espace transfrontalier franco-suisse de la région genevoise, forgé par des liens historiques plus que centenaires, constitue un ensemble géographique propice aux échanges. En particulier, la configuration géographique centrale et le rayonnement international de Genève en font un espace traditionnellement ouvert sur l'Europe.

Permettre la libre circulation des ressortissants de l'Union européenne en facilitant la mobilité des travailleurs, favoriser les échanges en ouvrant davantage les marchés, comme ceux des produits agricoles et du transport aérien, coordonner les politiques en matière de transports terrestres, ouvrir à la Suisse l'accès aux programmes de recherche européens, étendre le champ d'application de l'accord OMC sur les marchés publics, tels sont les objectifs des sept accords bilatéraux signés en 1999 entre l'Union européenne et la Suisse, ratifiés par chacun des 15 pays membres de l'Union et entrés en vigueur le 1er juin 2002.

Au niveau local, ces accords, dont les enjeux ne sont pas tous d'égale importance, soulèvent des interrogations quant à leurs répercussions en matière d'organisation sociale, d'aménagement du territoire et de développement économique dans les régions frontalières. Ces effets dépendront bien sûr en partie de l'évolution économique d'ensemble de chacun des deux pays.

Les questions posées sont diverses et les inquiétudes différentes des deux côtés de la frontière. Quelle sera l'ampleur des flux de travailleurs venus de l'Union européenne vers le marché du travail suisse, quelles seront les qualifications professionnelles concernées ? Quelles seront les conséquences sur le marché du travail en termes de spécialisation des territoires, de recrutement et de formation ? Comment se répartira cette population supplémentaire sur le territoire ? Quelles seront les conséquences sur l'organisation spatiale en termes de transport, de logement et de maîtrise de l'urbanisme pour les zones d'accueil des nouveaux résidents ? Quels sont les risques de baisse des salaires suisses avec l'afflux de main-d'œuvre frontalière ? Quels seront les effets d'une pression encore accrue sur les prix de l'immobilier, sur la demande de logement social ? Quels sont les risques de saturation de l'espace disponible ?

*Pour répondre à ces interrogations, le Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) a décidé de mettre en place un Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux pour les cantons de **Vaud** et de **Genève**, et les départements de **l'Ain** et de **la Haute-Savoie**.*

Les trois offices de statistique couvrant la région frontalière - l'OCSTAT (Genève), le SCRIS (Vaud) et l'INSEE Rhône-Alpes - ont dressé, comme point de départ de l'observation future, un état des lieux de la situation actuelle, une photographie démographique, sociale et économique des départements français et des cantons suisses directement concernés.

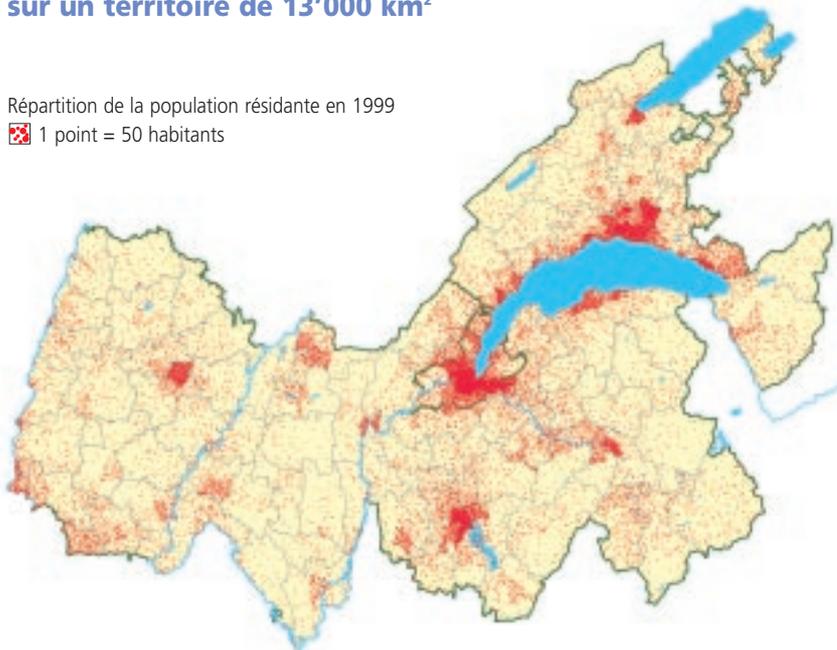
Un bilan annuel sur la base des indicateurs statistiques disponibles sélectionnés par l'Observatoire permettra par la suite de faire le point chaque année.

France - Suisse

Les données rassemblées par l'Observatoire et présentées dans les 14 fiches thématiques ont été recueillies sur un espace constitué des 4 territoires administratifs les plus concernés sur la façade ouest de la frontière franco-suisse¹. Cet espace compte plus de 2 millions de personnes. Plusieurs aires urbaines (définition INSEE) ou agglomérations (définition de l'Office fédéral de la statistique) s'y sont développées. La plus importante est de loin Genève, qui présente la particularité de s'étendre de part et d'autre de la frontière. Les autres parties de cet espace sont moins directement touchées par les impacts des accords bilatéraux. C'est pourquoi les analyses de la fiche de synthèse sont centrées sur le bassin franco-valdo-genevois.

Plus de 2 millions de personnes sur un territoire de 13'000 km²

Répartition de la population résidente en 1999
1 point = 50 habitants



Genève, une agglomération transfrontalière en développement

L'agglomération de Genève, telle qu'elle a été définie par l'Office fédéral de la statistique, à partir des deux recensements suisse et français de 1990 (les résultats du recensement suisse 2000 ne sont pas encore tous connus), répond à une définition qui reprend, dans une seule notion, les deux aspects de «continuité du bâti» et d'«attraction en termes d'emploi». Elle recouvre 39 communes du canton de Genève, 32 communes du canton de Vaud, ainsi que 20 communes du département de la Haute-Savoie et 17 du département de l'Ain, soit 108 en tout. Elle concerne en 1999 quelque 397 000 habitants pour le canton de Genève, 56 000 pour le canton de Vaud, 90 000 habitants de la Haute-Savoie et 51 000 du département de l'Ain, soit au total près de 595 000 habitants.

Dans les analyses territoriales françaises, la notion d'agglomération, limitée au bâti, est plus restrictive. Par contre, le concept «d'aire urbaine», défini par l'INSEE et proche de «l'agglomération» suisse, étend l'aire urbaine de Genève-Annemasse sur 90 communes en France, soit une population totale de 106 000 habitants pour la seule partie française. Ces 90 communes, relativement éloignées de Genève, ne présentent pas de continuité de bâti avec le pôle genevois : elles en constituent la couronne péri-urbaine.

¹ Il s'agit en fait de la partie de la frontière située au niveau du bassin franco-valdo-genevois. Les accords bilatéraux ont également des impacts dans les autres espaces frontaliers suisses, qui ne sont pas analysés ici par l'Observatoire.

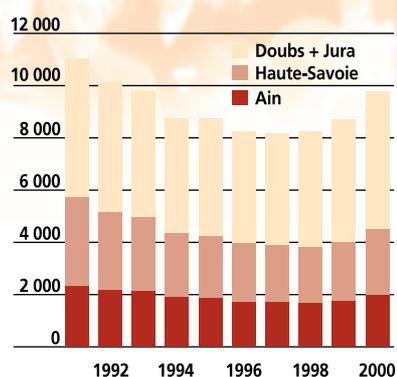
L'extension de cet espace est importante depuis les années soixante-dix. Du côté suisse, l'agglomération genevoise, telle qu'elle a été définie en 1990 par l'Office fédéral de la statistique, a doublé sa superficie entre 1980 et 1990, et regroupe 26 communes de plus.

A la fin des années soixante déjà, du côté français, 29 communes, parmi lesquelles Saint-Julien-en-Genevois, Collonges, Ferney-Voltaire, Sergy, Thoiry et Viry envoient plus de 40 % de leurs habitants vers le marché du travail constitué par le pôle d'emploi de Genève-Annemasse, ou font partie de ce pôle. Ce phénomène ne cesse de s'accroître, avec 44 communes supplémentaires en 1975, 7 en 1982, 22 en 1990, puis 9 en 1999, soit désormais 111 communes au total (dont 21 font partie du pôle d'emploi genevois, c'est à dire présentent une continuité de bâti avec la métropole suisse). La superficie concernée (aire urbaine) est passée entre 1968 et 1999 de 288 km² à 1 107 km², soit presque quatre fois plus, conformément à ce qu'on observe en moyenne pour les aires urbaines de la région Rhône-Alpes. Toutefois, l'augmentation est plus vive avant 1990 pour l'agglomération que dans la région.

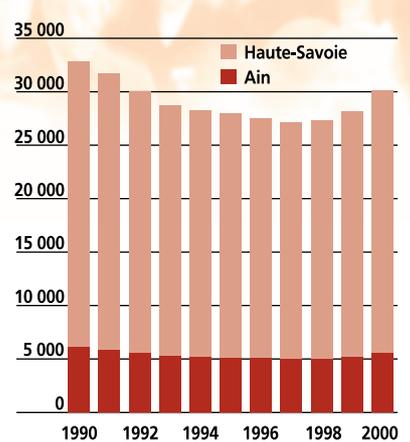
Au total, sur l'ensemble du territoire des deux départements, ce sont ainsi 51 354 résidents de l'Ain et de la Haute-Savoie qui vont travailler, en Suisse, à fin 2000. L'influence s'exerce de façon prépondérante sur la partie Haute-Savoie, puisque plus de 71 % d'entre eux viennent de ce département, contre 29 % pour le département de l'Ain. Les emplois offerts sont très majoritairement situés dans le canton de Genève (plus de 80 %).

Avec l'attraction du marché du travail suisse, une extension croissante de l'aire urbaine de Genève

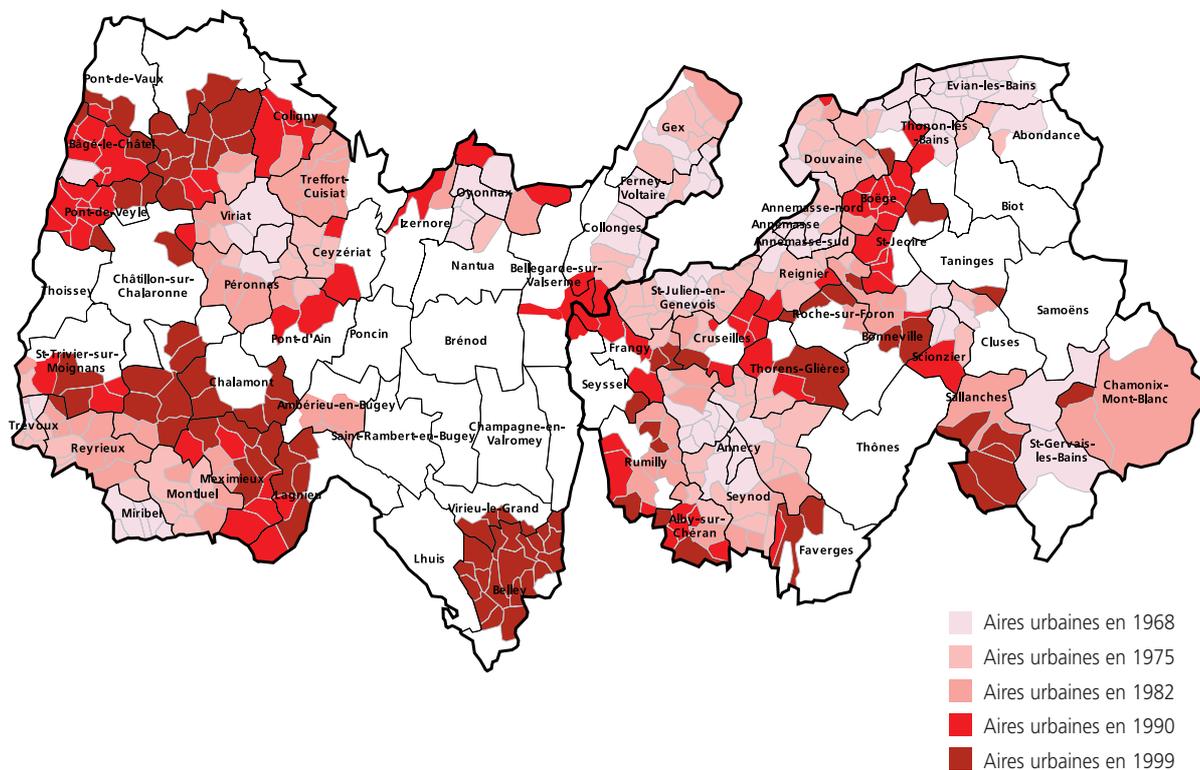
Main-d'œuvre frontalière travaillant dans le canton de Vaud, selon le département d'origine, 1991-2000



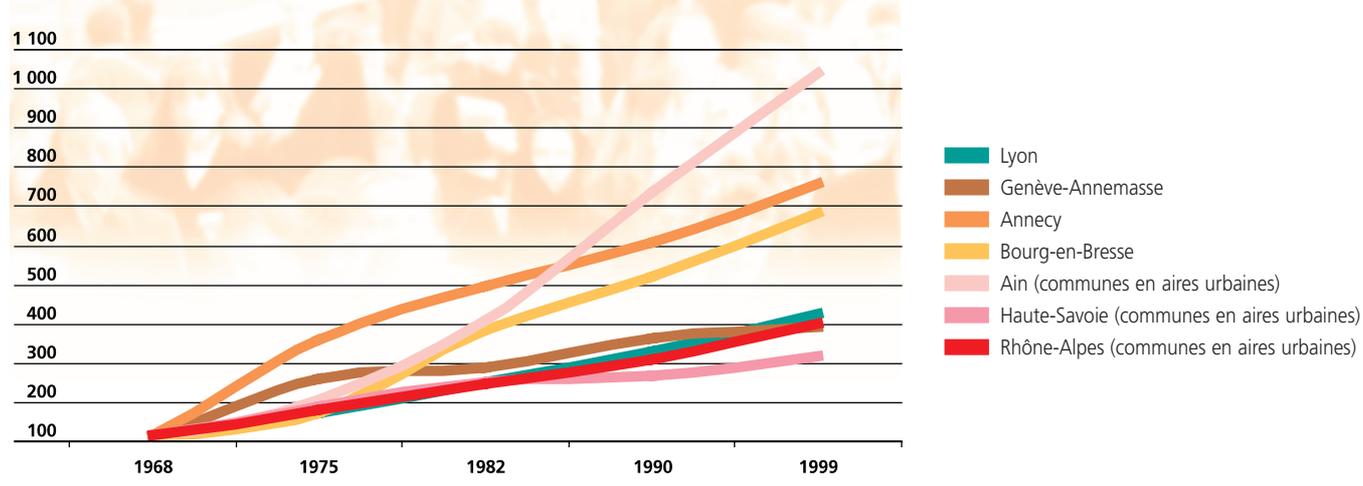
Main-d'œuvre frontalière travaillant dans le canton de Genève, selon le département d'origine, 1990-2000



Evolution de la composition communale des aires urbaines françaises, 1968-1999

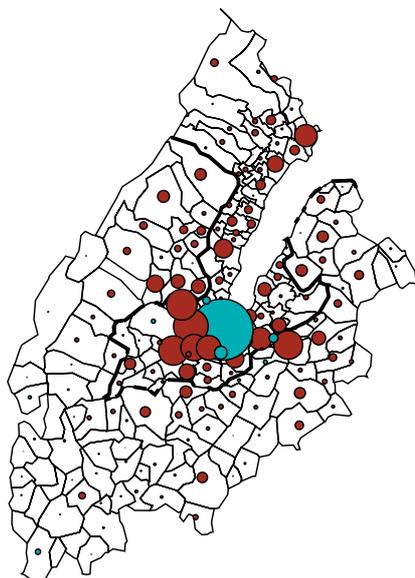


Evolution de la superficie des aires urbaines (base 100 en 1968)

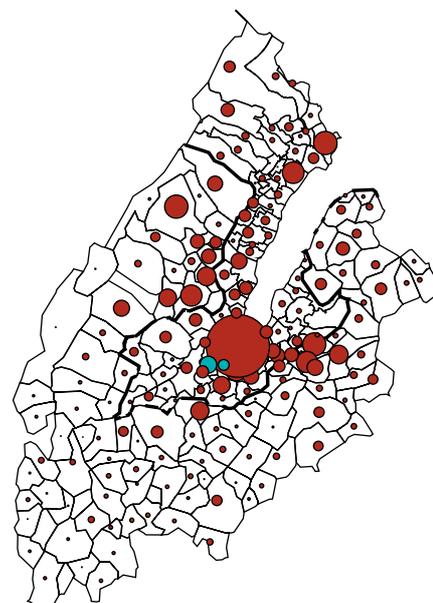


Evolution de la population des communes du bassin franco-valdo-genevois, 1970-1999

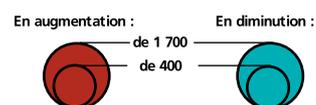
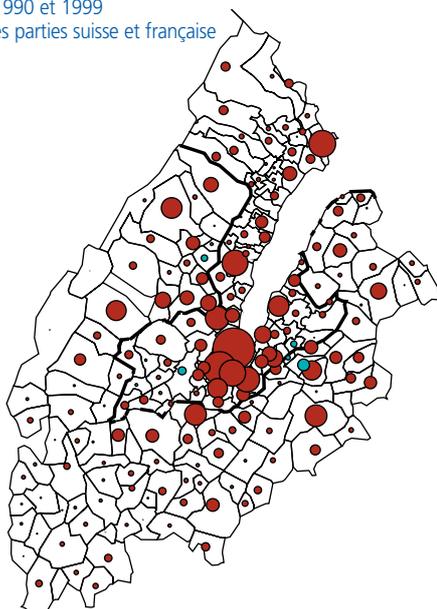
- entre 1970 et 1980 pour la partie suisse,
- entre 1975 et 1982 pour la partie française



- entre 1980 et 1990 pour la partie suisse,
- entre 1982 et 1990 pour la partie française



- entre 1990 et 1999 pour les parties suisse et française



Dynamisme démographique et étalement progressif de la population

De 1990 à 1999 le dynamisme démographique de l'agglomération genevoise (dans le périmètre défini en 1990) est vigoureux. La population augmente plus fortement pour la partie située dans le canton de Vaud (+ 13%) et le département de l'Ain (+ 14%) que pour celle du canton de Genève (+ 6%) et du département de la Haute-Savoie (+ 6%). Côté français, l'agglomération de Genève-Annemasse est, avec Annecy, l'une des plus dynamiques de la région Rhône-Alpes. Pendant cette période, la périphérie évolue plus fortement du point de vue démographique, ce qui correspond à ce qu'on observe pour les autres agglomérations françaises.

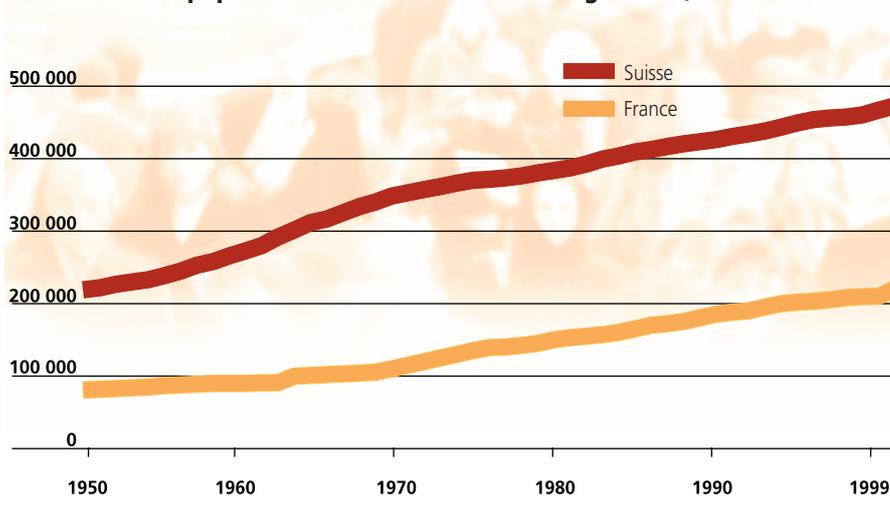
Ce dynamisme s'explique, du côté français, majoritairement par un solde naturel positif (naissances diminuées des décès) dans la partie centrale de l'agglomération de Genève-Annemasse et, pour plus des deux tiers, par un apport migratoire en périphérie, comme on l'observe dans les autres couronnes périurbaines de la région. Du côté genevois, entre 1990 et 1999, années de crise, le dynamisme démographique s'est équilibré entre mouvement migratoire et mouvement naturel.

Avec plus de 594 956 habitants en 1999, dans le périmètre défini en 1990, l'agglomération de Genève est, dans ses frontières helvétiques la deuxième agglomération suisse derrière Zürich; c'est la troisième dans une optique transfrontalière, Bâle prenant alors la deuxième place. Elle se place derrière l'agglomération lyonnaise et devant Grenoble, qui est la deuxième agglomération de la région Rhône-Alpes.

Un peu plus vaste que celui de l'agglomération genevoise décrite précédemment, le bassin franco-valdo-genevois, constitué du canton de Genève et du district de Nyon en Suisse, du pays de Gex et du Genevois haut-savoyard en France, a vu sa population plus que doubler de chaque côté de la frontière entre 1950 et 1990, alors que la population de la Suisse augmentait de 46 % et celle de la France d'un tiers pendant la même période. Toutefois, la dynamique est différente de part et d'autre de la frontière : la plus grande partie de la croissance s'est effectuée avant 1970 du côté suisse et après 1970 du côté français.

On constate que, liées par une histoire commune, les zones frontalières connaissent de façon progressive un phénomène de métropolisation autour de l'agglomération genevoise.

Evolution de la population du bassin franco-valdo-genevois, 1950-1999



Le secteur public international offre 22 293 emplois, soit 10 % des emplois recensés dans le canton de Genève. Il entraîne dans son sillage de nombreuses organisations non gouvernementales. A cela s'ajoute une forte présence du secteur bancaire (7 %) et, plus généralement, une économie fortement tertiaisée, qui explique l'attractivité de l'agglomération franco-valdo-genoise pour les étrangers de l'Union Européenne : 104 891 ressortissants de l'Union Européenne résident dans le canton de Genève et 115 345 dans le canton de Vaud. Les fonctionnaires internationaux, ressortissants de l'Union européenne, ne représentent qu'une petite partie seulement de ces résidents (5 465 habitants dans le canton de Genève et 2 369 dans le canton de Vaud).

De l'autre côté de la frontière, la présence de ressortissants - non français - de l'Union européenne est en revanche nettement plus modeste, puisqu'elle s'élève seulement à 15 908 pour l'ensemble du département de l'Ain et 17 773 pour l'ensemble du département de la Haute-Savoie.

Le recensement français de 1999 identifie au moins 15 000 résidents suisses en France : 10 894 Suisses ont ainsi déclaré résider en Haute-Savoie et 4 282 dans l'Ain. Toutefois cette observation repose sur une déclaration et n'en donne probablement qu'une vision sous-estimée.

Genève :
les fonctions internationales
au cœur d'une économie
fortement tertiaisée

Perméabilité de
la frontière française
pour les
ressortissants suisses

Ressortissants de l'UE résidant dans le canton de Genève, selon la nationalité, en 2000¹

	soit en %	
Portugal	28 591	27,3
Italie	23 605	22,5
France	18 888	18,0
Espagne	17 569	16,7
Royaume-Uni	5 539	5,3
Allemagne	4 132	3,9
Belgique	1 765	1,7
Pays-Bas	1 377	1,3
Autriche	836	0,8
Suède	796	0,8
Grèce	608	0,6
Irlande	411	0,4
Danemark	367	0,3
Finlande	315	0,3
Luxembourg	92	0,1
Ensemble	104 891	100,0
Leur part dans la population étrangère	67 %	///

¹ Fonctionnaires internationaux inclus.

Ressortissants de l'UE résidant dans le canton de Vaud, selon la nationalité, en 2000¹

	soit en %	
Italie	32 582	28,2
Portugal	30 315	26,3
France	20 643	17,9
Espagne	15 166	13,1
Royaume-Uni	4 647	4,0
Allemagne	4 462	3,9
Belgique	2 566	2,2
Pays-Bas	1 708	1,5
Suède	1 040	0,9
Autriche	671	0,6
Grèce	557	0,5
Danemark	350	0,3
Irlande	283	0,2
Finlande	203	0,2
Luxembourg	152	0,1
Ensemble	115 345	100,0
Leur part dans la population étrangère	69 %	///

¹ Fonctionnaires internationaux exclus.

Le déséquilibre emploi-population active génère un fonctionnement du marché du travail suisse basé sur la main-d'œuvre étrangère

La comparaison entre la répartition de la population résidente et celle des emplois fait apparaître un déséquilibre entre la France et la Suisse, qui se résout pour cette dernière par un appel à la main-d'œuvre française.

Vu du côté français, l'impact est sensible puisque environ 10 % de la population active de Haute-Savoie et 6 % de celle de l'Ain est frontalière. L'attractivité frontalière est concentrée, dans l'Ain, à 95 % dans les cantons de Collonges, Gex et Ferney. Elle l'est un peu moins en Haute-Savoie, où les cinq premiers cantons "frontaliers" de Saint-Julien-en-Genevois, Douvaine, Annemasse, Annemasse-Nord et Annemasse-Sud ne fournissent que 56 % des travailleurs frontaliers du département. Il faut en effet ajouter les cantons d'Evian, de Thonon et de Thonon-les-Bains (commune), Cruseilles, La Roche-sur-Foron et Bonneville pour obtenir 85 % des frontaliers (au sens large : résidant en France et travaillant en Suisse).

Au total, le marché du travail suisse fait largement appel aux ressortissants étrangers, qu'ils soient ou non résidents. En effet, 40 % des actifs du canton de Genève et 30 % des actifs du canton de Vaud sont de nationalité étrangère, les travailleurs frontaliers au sens administratif (en possession d'une autorisation pour exercer une activité sur le territoire suisse) représentant respectivement dans chacun des deux cantons 25 % et 11 % des actifs étrangers.

Déséquilibre emploi-population active, 1999

	Ain	Haute - Savoie	Genève	Vaud
En milliers				
Emplois	190	251	243	288
Population active	244	313	218	325
Part en %				
Emplois	19,5	25,8	25,0	29,6
Population active	22,2	28,5	19,8	29,5
Population	23,9	29,3	18,7	28,2

Evolution du déséquilibre emploi-population active, 1990-1999

	Ain	Haute - Savoie	Genève	Vaud
Variation en %				
Emplois	11,0	9,7	- 7,3	- 9,6
Population active	11,6	11,5	5,2	1,7
Population	9,4	11,1	6,1	8,0

Sous l'impulsion d'un plus fort accroissement de la population côté français et de l'augmentation de l'activité féminine, la variation de la population active des deux départements français est supérieure à celle des deux cantons suisses. Dans le même temps, dans un contexte économique plus favorable en France - croissance deux fois plus forte en France qu'en Suisse entre 1990 et 2000 - l'emploi augmente dans les deux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, tandis qu'il diminue dans les deux cantons de Genève et de Vaud. Sur la période récente 1998-2001, l'évolution de l'emploi en Suisse s'est néanmoins améliorée, avec une augmentation de 7 % pour le canton de Genève et de 6 % pour le canton de Vaud.

Il est à noter que durant la période de récession, du début des années 90 à la reprise, à partir de 1997, une partie de la régulation du marché du travail suisse s'est réalisée par les évolutions de la main-d'œuvre frontalière. Dans un premier temps, en effet, le nombre de frontaliers (en possession d'une autorisation pour exercer une activité sur le territoire suisse) a diminué de 6 900, avant de remonter de 3 500 entre 1998 et 2000, témoignant de la réactivité du marché du travail des frontaliers, en dépit d'un cadre réglementaire relativement rigide au niveau des permis de travail. En 2002, leur nombre atteint un niveau jamais connu jusqu'alors dans le canton de Genève (plus de 33 000). Dans le canton de Vaud, l'effectif atteint presque 12 000 frontaliers, soit légèrement moins qu'en 1990 (12 600).

La tertiarisation de l'économie des deux cantons suisses est bien supérieure à celle des deux départements. Toutefois sur la période 1990-1999, la part des emplois tertiaires augmente bien plus fortement côté français. Outre l'évolution générale de tertiarisation de l'économie française, et plus particulièrement des aires urbaines, il y a là peut-être une spécialisation spatiale de l'aire urbaine genevoise qui mériterait plus ample analyse.

Si les taux de chômage nationaux de la Suisse et de la France sont assez différents (2,6 % et 8,9 % en juin 2001), il n'en est pas de même lorsqu'on étudie la situation du chômage aux abords de la frontière. En effet, en 2001, les taux de chômage des deux cantons de Vaud et Genève sont supérieurs à la moyenne suisse tandis que la situation est inversée côté français. Ainsi, ils sont à peine plus élevés (5,1 % pour l'Ain et 5,6 % pour la Haute-Savoie - moyenne annuelle 2001) pour les deux départements français que pour le canton de Genève (4,2 %). On notera que ce taux est de 2,8 % pour le canton de Vaud. Sous l'impulsion de conjonctures légèrement différentes depuis 1990 des deux côtés de la frontière, les taux de chômage se sont rapprochés.

Le déséquilibre emploi-population active entre les deux marchés du travail tend à se résorber un peu

Les taux d'emplois tertiaires se rapprochent

Les taux de chômage convergent

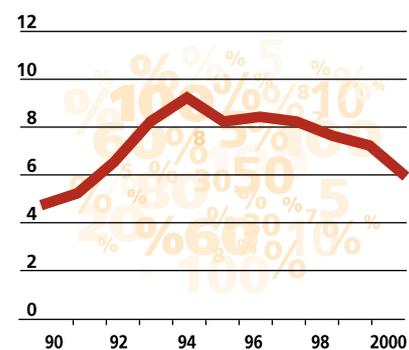
Evolution des emplois tertiaires et secondaires, 1990-1999

	Ain	Haute Savoie	Genève	Vaud
En %				
Variation des emplois tertiaires	25,7	22,6	- 4,0	- 2,4
Variation des emplois secondaires	- 2,6	- 8,4	- 22,5	- 27,9
Part des emplois tertiaires ¹	62,7	68,3	84,9	81,0

¹ France : 1999. Suisse : 1998.

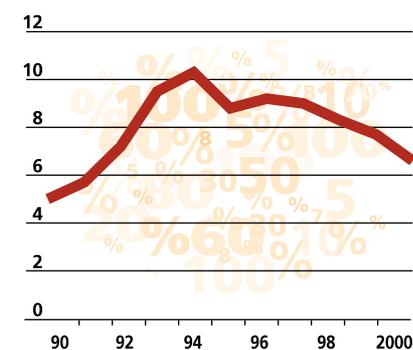
Taux de chômage en % dans l'Ain, 1990-2000

(situation fin 1^{er} trimestre)



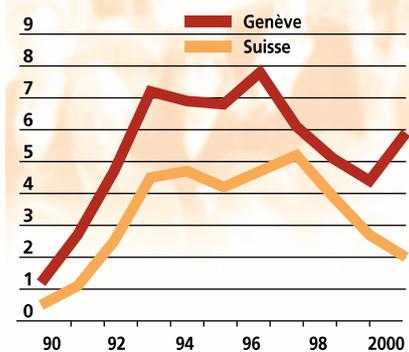
Taux de chômage en % en Haute - Savoie, 1990-2000

(situation fin 1^{er} trimestre)



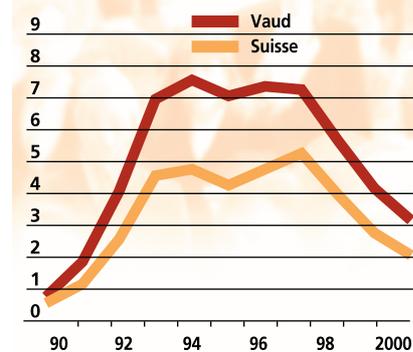
Taux de chômage en % dans le canton de Genève et en Suisse, 1990-2000

(moyennes annuelles)



Taux de chômage en % dans le canton de Vaud et en Suisse, 1990-2000

(moyennes annuelles)



La construction de logements plus dynamique du côté français

Evolution des logements, 1990-1999

	Ain	Haute - Savoie	Genève	Vaud
Variation en %				
Logements construits	13,6	15,9	8,9	8,6
Variation nette des logements	13,3	17,4	9,5	10,7
Densité				
Nombre de logements au km ²	40	85	823	112

Le pourcentage de logements construits sur la période 1990-1999 se situe autour de 20 % du côté français aux abords immédiats de la frontière (l'accroissement est inférieur à 10 % du côté suisse pour la même période). Cette évolution est plus forte que dans le reste des deux départements et plus élevée que l'évolution démographique.

Le volume de la construction de logements côté français est influencé par le marché du logement extrêmement tendu dans le canton de Genève. Dans celui-ci, le taux de vacance - défini en Suisse comme le rapport entre le nombre de logements proposés sur le marché pour la vente ou pour la location et le nombre total de logements existants - n'atteint pas depuis bien longtemps la barre des 2 %, considérée usuellement dans le canton comme le signe d'un marché du logement qui devient fluide.

Le marché du logement d'ores et déjà tendu aux abords de la frontière

Construction de résidences principales dans l'Ain, 1990 - 1999

	Résidences construites	soit en % des résidences 1999	Taux d'accroissement annuel moyen en %
Ensemble du département	28 697	14,4	1,7
dont canton de			
Ferney-Voltaire	2 575	21,8	2,3
Gex	1 855	20,0	2,3
Collonge	693	20,7	2,1
Bellegarde-sur-Valserine	745	12,4	1,1

Construction de résidences principales en Haute-Savoie, 1990 - 1999

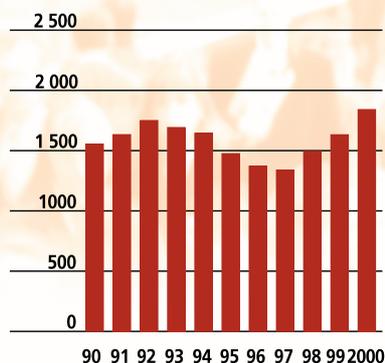
	Résidences construites	soit en % des résidences 1999	Taux d'accroissement annuel moyen en %
Ensemble du département	44 139	17,4	2,0
dont canton de			
Cruseilles	788	25,0	3,1
Thorens-Glières	772	23,0	3,1
La Roche-sur-Foron	1 648	22,6	3,1
Thonon-les-Bains-Ouest	1 152	22,4	3,0
Saint-Jeoire	684	18,7	2,8
Reignier	1 214	22,7	2,8
Saint-Julien-en-Genevois	2 759	25,1	2,8
Boège	349	16,8	2,6
Douvaine	1 642	21,1	2,6
Bonneville	2 062	18,8	2,4
Seyssel	351	18,0	2,3
Frangy	464	19,7	2,0
Thonon-les-Bains	392	17,4	1,8
Evian-les-Bains	1 603	9,8	1,7
Annemasse-Sud	1 327	14,9	1,3
Annemasse-Nord	1 340	14,5	1,3
Thonon-les-Bains (commune)	1 691	11,1	1,2
Annemasse (commune)	1 443	10,3	0,7

Mais l'équilibre offre-demande se tend également côté français. Dans les deux départements, les appartements neufs mis sur le marché pendant la période 1995-2000 ont tous trouvé preneur, comme en témoigne la comparaison des chiffres d'achat et de mise sur le marché.

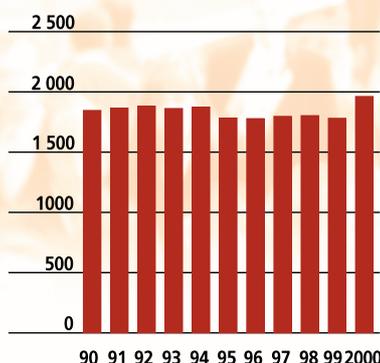
Les prix au cœur de l'agglomération sont - comme dans toute autre agglomération et peut-être un peu plus en raison d'une différence de pouvoir d'achat - supérieurs à ceux de la périphérie. D'un prix moyen au m² d'environ 2 340 euros pour un appartement neuf dans le canton de Genève, on passe aux prix moyens de 1 962 au m² en Haute-Savoie et 1 841 au m² dans le département de l'Ain.

Sujets aux fluctuations de la conjoncture, les prix moyens au m² augmentent : + 9 % en Haute-Savoie, + 37 % dans l'Ain entre 1997 et 2000, contre seulement + 6 % et + 18 % pendant toute la période 1990-2000 pour la Haute-Savoie et l'Ain. Durant la période 1990-1999, les prix au m² pour les appartements neufs du canton de Genève diminuent.

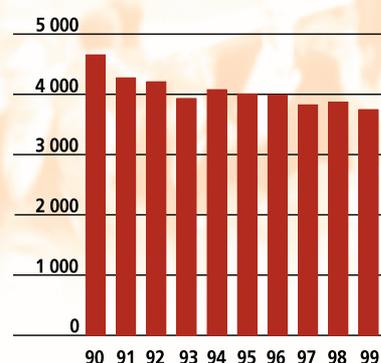
Prix au m² des appartements neufs vendus dans l'Ain, en euros, 1990-2000



Prix au m² des appartements neufs vendus en Haute-Savoie, en euros, 1990-2000



Prix au m² des appartements neufs vendus dans le canton de Genève, en francs, 1990-2000



Conclusion et perspectives

Les éléments développés dans cette synthèse mettent en évidence le rôle majeur de l'agglomération de Genève (au sens "suisse") ou aire urbaine (au sens "français") dans le développement économique, social et démographique de l'espace frontalier. Malgré la frontière franco-suisse, l'agglomération genevoise s'étend de plus en plus, à l'instar d'autres aires urbaines, et présente des difficultés d'urbanisation classiques, en particulier sur la répartition spatiale des activités et le logement. Les impacts des accords bilatéraux apporteront de nouveaux éléments de structuration de cette vaste zone. D'autres indicateurs (transports, équilibres sociaux, commerce...), développés dans les fiches thématiques, offrent des perspectives différentes pour appréhender ce phénomène.

L'absence de comparaisons avec d'autres agglomérations ou aires urbaines n'a pas permis d'analyser si ces évolutions sont particulières à cet espace sur certains thèmes (logement, social, revenus). Au-delà du bassin franco-valdo-genevois, il serait également intéressant de voir comment évolue la métropolisation de l'espace dans les quatre territoires concernés par l'Observatoire statistique transfrontalier et l'articulation des aires urbaines entre elles.

Le calcul des indicateurs thématiques année après année, qui est l'objectif principal de l'Observatoire, permettra de suivre ces évolutions. Les compléments nécessaires à l'observation et l'analyse pourront ainsi être apportés. En particulier, il sera indispensable de compléter les indicateurs relatifs aux quatre territoires (cantons et départements) par des indicateurs relatifs aux aires urbaines et agglomérations.

En 2001, dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le Comité régional franco-genevois (CRFG) s'est prononcé sur la nécessité:

- de réaliser, dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et dans les cantons de Genève et de Vaud, un état des lieux démographique, économique et social,
- de disposer, à l'avenir, d'un instrument de suivi grâce à la constitution d'une batterie d'indicateurs.

Il a confié ce mandat aux trois institutions statistiques couvrant la région transfrontalière: l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève, pilote du projet, l'INSEE Rhône-Alpes et le Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud.

La durée de l'observation s'étendra jusqu'en 2014, année où prendront pleinement effet les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne.

L'état des lieux demandé prend la forme d'une fiche de synthèse et de 14 fiches thématiques détaillées. Pour commander la publication et son CD-Rom, voir les prix et adresses ci-dessous.

Les indicateurs de tendance rassemblés par les offices de statistique et qui, au besoin, seront enrichis, feront l'objet d'analyses publiées dans un rapport annuel, dès 2003, qui sera à disposition sous forme papier et par l'Internet.

Pour toute information, les trois institutions statistiques suivantes sont à votre service :

France

Institut national de la statistique (INSEE)
Direction régionale de Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03
Téléphone: 04 78 63 28 15
Télécopie: 04 78 63 25 25
Messagerie: info-rhone-alpes@insee.fr
Internet: www.insee.fr/rhone-alpes

Suisse

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone: 022 327 85 00
Télécopie: 022 327 85 10
Messagerie: statistique@etat.ge.ch
Internet: www.geneve.ch/statistique

Statistique Vaud / Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)
6, rue de la Paix - 1014 Lausanne
Téléphone: 021 316 29 99
Télécopie: 021 316 29 50
Messagerie: stat.vaud@scris.vd.ch
Internet: www.scris.vd.ch



• Responsable de la publication: Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition juin 2002
• Tirage: 5500 exemplaires	• Impression: Imprimerie Schoechli
• Données de référence 2000	• Graphisme: Hermès Communication
• Copyright INSEE - OCSTAT - SCRIS	

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix: 40.-	Prix: 60.- CHF
• CD-Rom	Prix: 25.-	Prix: 37.- CHF